

L'action de l'ONCFS en matière d'espèces exotiques envahissantes



Jean-Marc Cugnasse (ONCFS, Direction des études et de la recherche)

**Journées d'échanges sur les espèces exotiques envahissantes
dans le bassin de la Loire - 29 et 30 octobre 2013**

L'action de l'ONCFS en matière d'espèces exotiques envahissantes

En préalable

Espèce ou population ? : une espèce n'est pas proliférante en elle-même, c'est une de ses populations qui le devient dans un environnement donné.

La question des introductions remonte à l'Antiquité

- Arrivée de la souris au Proche-Orient dans le milieu du 1^{er} millénaire av J.C.

Elle a pris récemment de l'ampleur avec la multiplication de populations naturalisées d'espèces diverses introduites via des sources variées :

- lâchers de loisir (chasse, pêche), d'agrément (écureuils), d'ornement (cygne noir), « naïfs » (libération de trachémydes par des particuliers, ...)
- lutte biologique (coccinelle asiatique)
- présentation en semi liberté dans les zoos (ibis sacré)
- échappés de captivité : NAC, zoos, musées, centres de recherche (érismanure rousse, ..) ou d'élevages : (vison d'Amérique, ragondin)
- déplacement individuel (sous les semelles de chaussures)
- transports maritime (coques des navires et eaux de lestage), aérien ou de marchandises (frelon asiatique)

L'action de l'ONCFS en matière d'espèces exotiques envahissantes

En préalable

Elle est devenue une problématique :

- ▶ avec le déclin de populations d'espèces autochtones, particulièrement en milieu insulaire



- ▶ avec la perspective du réchauffement climatique qui pourrait faciliter le développement d'espèces exotiques présentes (les palmiers du Tessin fleurissent et produisent des graines depuis récemment) ou la naturalisation de nouvelles (moustique-tigre asiatique).

L'action de l'ONCFS en matière d'espèces exotiques envahissantes

Contrat d'objectif 2012-2014

- ▶ **Axe stratégique 1: Contribuer à la sauvegarde de la biodiversité**
- ▶ **Enjeu 2 : Développer la police de la protection de la faune et de ses habitats**
- ▶ **Objectif 5 : Lutter contre les atteintes aux espèces et en contrôler le commerce et la détention** (contrôle de l'introduction des espèces animales dans le milieu naturel et lutte contre l'introduction des EEE)
- ▶ **Enjeu 3 : Contribuer à la maîtrise des EEE portant atteinte à l'équilibre des écosystèmes ou aux activités humaines**
- ▶ **Objectif 9 : Participer aux suivis, à l'étude et aux modalités de gestion des EEE portant atteinte à l'équilibre des écosystèmes ou aux activités humaines**
- ▶ **Objectif 10 : Épauler l'autorité préfectorale en matière d'intervention face à des spécimens de faune sauvage portant atteinte à la sécurité publique**

L'action de l'ONCFS en matière d'espèces exotiques envahissantes

Les atouts de l'ONCFS

Des **suivis** de terrain au niveau national

Un **relationnel** diversifié et au plus près du terrain (réseau de veille)

L'**opérationnel**

- Compétences internes reconnues
- Approche plurielle de la problématique
- Formation et/ou encadrement de partenaires (lieutenant de louvèterie, piégeur agréé, ...)

Un **investissement soutenu** :

- 2011 : **2,3% (52 185 h)**
- 2012 : **2,4 %**



L'action de l'ONCFS en matière d'espèces exotiques envahissantes

L'action régaliennne de l'ONCFS est de portée générale.

Les 2 arrêtés du 30 juillet 2010 ciblent prioritairement les vertébrés suivant :

Mammifères : wallaby de Bennett, chien viverrin; vison d'Amérique; raton laveur; cerf sika; toutes espèces de sciuridés sauf marmotte et écureuil roux; castor canadien ; rat musqué ; ragondin ; rat surmulot ; lapin américain.

Oiseaux : éristature rousse ; ibis sacré ; bernache du Canada ; ouette d'Egypte ; perruche à collier;

Reptiles : toutes les espèces appartenant aux genres suivants : Chrysemys spp. ; Pseudemys spp. ; Trachemys spp. ; Graptemys spp. ; Clemmys spp.

Amphibiens : Xénope lisse ; Grenouille taureau ; Grenouille verte de Bedriaga ; Grenouille verte des Balkans.



Son action technique est concentrée sur les Oiseaux et les Mammifères.



L'action de l'ONCFS en matière d'espèces exotiques envahissantes

Une coordination nationale pour des missions en cohérence

► Le rôle national de la DER

- Contribution au débat et à l'expertise : Groupe national piloté par la DEB (MNHN et FCBN + ONEMA et ONCFS), IBMA, LPO, ...
- Identification des priorités nationales
- Coordination des actions (réunion DER/DIR-CT)
- Appui technique aux PNL et à la mise en œuvre d'actions de gestion en région
- Elaboration de protocoles de gestion
- Partage des connaissances (site internet)
- Formation
- Identification des besoins de recherche
- Valorisation des actions
- Relations internationales



L'action de l'ONCFS en matière d'espèces exotiques envahissantes

Une coordination nationale pour des missions en cohérence

► En lien étroit avec

Direction de la Police : veille et appui juridique (harmonisation des AP, ...), missions de police, encadrement d'interventions

DAT : gestion des EEE dans les espaces gérés par l'ONCFS

CNERAs, USF, Documentation : enquêtes nationales, évaluation des impacts et des dommages, publications, base documentaire, veille bibliographique

Mission communication : communication interne et externe, site internet, médias, colloque, ...

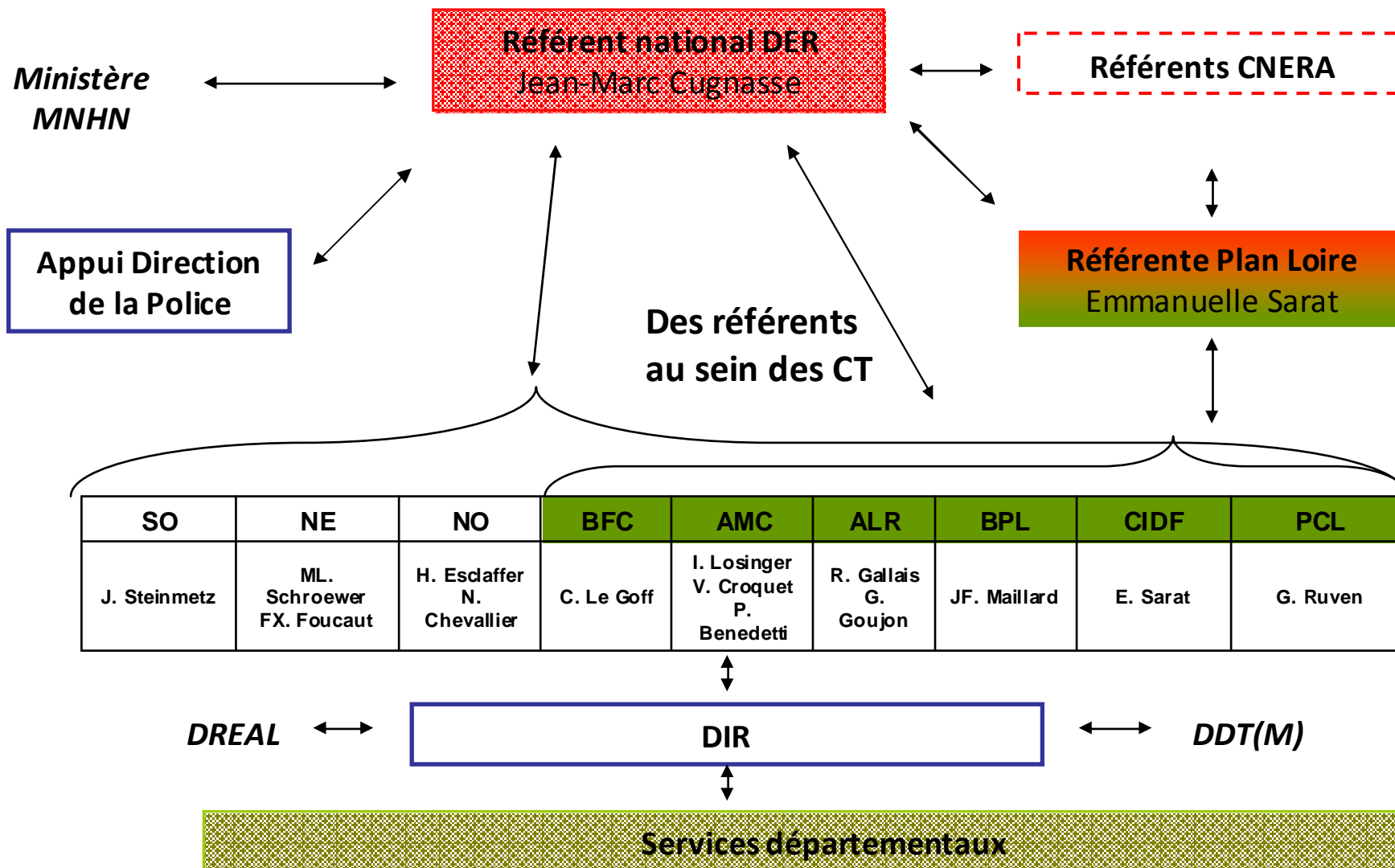
DRH : formation interne



► **Au bénéfice des DIR**
Objectifs régionaux et départementaux



Une organisation nationale et territoriale structurée



L'action de l'ONCFS en matière d'espèces exotiques envahissantes

Prévention → Détection → Alerte → Gestion

- ▶ **faire appliquer les textes**
- ▶ **localisation des sources** (aéroport, port maritime, zoo, élevage, ...) et **sensibilisation** des capacitaires (notamment lors des contrôles) et des acteurs
- ▶ **information des collectivités et du grand public sur les bonnes pratiques** : ne pas introduire d'anatidés exotiques pour l'agrément des plans d'eau, réflexion avant l'acquisition d'un NAC, ne pas provisionner les mangeoires pour les perruches, ...
- ▶ **contribution à la préservation de la qualité des habitats**
- ▶ **élaboration de protocoles** réactifs et fonctionnels pour faire face à l'arrivée en nature d'une EE (protocole vison d'Amérique)
- ▶ publication de **communiqués et diffusion de documents**



L'action de l'ONCFS en matière d'espèces exotiques envahissantes

Prévention → **Détection** → Alerte → Gestion

▶ **veille de terrain** : développer la vigilance sur le terrain (martin triste, castor canadien) et sur la faune captive

▶ Collecte et remontée des données du terrain : **enquêtes DER** (carnivores, ongulés, anatidés, enclos, ...) **et DIR**; renseigner la base de données ONCFS

▶ **veille bibliographique** : presse, revues, web, ...

▶ entretien du **relationnel local** au plus près du terrain (APN, FDC, lieutenants de louvèterie, ...)

▶ animation de **réseaux formalisés** (Plan Loire, ...)



L'action de l'ONCFS en matière d'espèces exotiques envahissantes



Prévention → Détection → **Alerte** → Gestion

- ▶ **Détection → alerte : l'ONCFS porte à connaissance**
- ▶ **Evaluation du risque → décision de gestion par l'Etat**

→ proportionner la lutte à l'enjeu (10 % des EE s'établissent, 10 % de celles-ci seront envahissantes)

→ éliminer EEE ≠ recolonisation systématique par les espèces natives : les perturbations anthropiques (urbanisation, agriculture, changements climatiques) favorisent les espèces généralistes et opportunistes

→ respecter la chronologie : l'élimination de chats a parfois généré la prolifération de rats → conséquences plus graves sur les espèces locales.

→ évaluer les moyens dans le temps : l'éradication du ragondin, largement établi au Royaume Uni, a nécessité 50 ans de lutte !

- ▶ **L'Etat décide de la gestion et du gestionnaire : veille // maîtrise de l'effectif et/ou confinement spatial // éradication**
- ▶ **Détection précoce = éradication plus rapide**

L'action de l'ONCFS en matière d'espèces exotiques envahissantes

Prévention → Détection → Alerte → Gestion

- ▶ axer prioritairement nos actions sur les **oiseaux et les mammifères** (cas particulier des réserves ONCFS)
- ▶ **transmettre** les connaissances sur les espèces ne concernant pas l'ONCFS (frelon asiatique → MNHN ; trachémydes → PNA Cistude ; Flore → CBN, ...) et nos savoirs (tir de la grenouille taureau, ...)
- ▶ solliciter l'**appui juridique de la Direction de la Police** pour les arrêtés.
- ▶ **associer des partenaires** (lieutenants de louvèterie, ...) encadrés et, si besoin, préalablement formés.
- ▶ **communiquer** en amont des actions
- ▶ prévoir la **logistique en amont** :
 - annuaire des ressources humaines et plan de formation
 - inventaire du matériel de tir et de piégeage
 - plan opérationnel d'intervention
 - destination des animaux

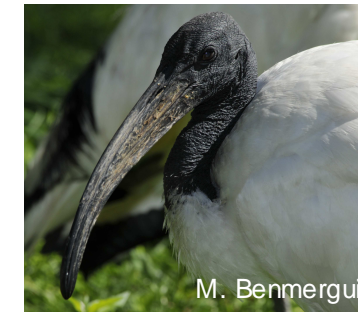


L'action de l'ONCFS en matière d'espèces exotiques envahissantes

Priorités actuelles de l'ONCFS

► Gestion

- érismature rousse : PNL + surveillance accrue + éradication (2015)
- ibis sacré : poursuite de l'éradication
- bernache du Canada (10/02/2015), ouette : gestion dans les espaces protégés et sensibles
- écureuil à ventre rouge: appui au MNHN
- vison d'Amérique : sensibilisation des éleveurs (DDCSPP)
- ongulés exotiques : sensibilisation gestionnaires + CDCFS



- **Appui aux services de l'Etat : stratégies régionales** (note méthodologique pour l'établissement des listes et la hiérarchisation régionale des espèces)

L'action de l'ONCFS en matière d'espèces exotiques envahissantes

Merci de votre attention



L'action de l'ONCFS en matière d'espèces exotiques envahissantes

Coup d'œil sur quelques espèces exotiques présentes en France






Jean-Marc Cugnasse (ONCFS, Direction des études et de la recherche)

**Journées d'échanges sur les espèces exotiques envahissantes
dans le bassin de la Loire - 29 et 30 octobre 2013**


L'action de l'ONCFS en matière d'espèces exotiques envahissantes

Introduction interdite dans le milieu naturel

Introduction interdite Arrêté du 30 07 2010	Qui fait quoi ?	Calendrier
Wallaby de Bennett  <p>S. Richier</p>	Veille et alerte en cas de nouveau site occupé Quelques individus à Rambouillet	Vigilance permanente
Chien Viverrin 	Enquête DER Veille et procédure d'alerte en cas de nouveau site occupé	Vigilance permanente
Vison d'Amérique  <p>R. Rosoux</p>	Enquête DER Veille (en nature et élevages) et procédure d'alerte en cas de nouveau site occupé	PNA Vison d'Europe

L'action de l'ONCFS en matière d'espèces exotiques envahissantes

Introduction interdite dans le milieu naturel

Introduction interdite Arrêté du 30 07 2010		Qui fait quoi ?	Calendrier
Raton laveur	 <p><small>C. Lemarchand</small></p>	<p>Enquête DER</p> <p>Veille et procédure d'alerte en cas de nouveau site occupé</p> <p>Décision de gestion en cours dans le 33</p>	<p>Vigilance permanente</p> <p>Cistude Nature / ONCFS</p>
Cerf sika	 <p><small>JL Hamann</small></p>	<p>Veille et procédure d'alerte en cas de nouveau site occupé</p> <p>Gestion par la chasse (stopper le développement ou éradiquer)</p> <p>Présent dans 15 départements</p>	<p>Vigilance permanente</p>




L'action de l'ONCFS en matière d'espèces exotiques envahissantes

Introduction interdite dans le milieu naturel

Introduction interdite Arrêté du 30 07 2010	Qui fait quoi ?	Calendrier
<p>Ecureuil à ventre roux</p>  <p><small>JL. Chapuis</small></p>	<p>PNL MNHN (appui ONCFS)</p> <p>Veille et procédure d'alerte en cas de nouveau site occupé</p>	<p>2010 - 2014</p> <p>Vigilance permanente</p>
<p>Tous sciuridés (sauf marmotte et écureuil roux)</p> <p>Ecureuil gris</p> <p>Tamia de Sibérie</p>   <p><small>JL. Chapuis</small></p>	<p>Veille et procédure d'alerte en cas de nouveau site occupé (notamment vigilance sur l'arrivée d'Italie pour l'Ecureuil gris)</p>	<p>Vigilance permanente</p>



L'action de l'ONCFS en matière d'espèces exotiques envahissantes

Introduction interdite dans le milieu naturel

Introduction interdite	Qui fait quoi ?	Calendrier
Castor canadien 	Gestion ONCFS Veille et alerte en cas d'apparition en nature (notamment arrivée de Belgique).	Eradication en 1984-85 dans l'Yonne Vigilance permanente
Rat Musqué  <p style="text-align: right; font-size: small;">S. Richier</p>	Aucune action ONCFS	<p style="text-align: center;">-</p>
Ragondin  <p style="text-align: right; font-size: small;">S. Richier</p>	Aucune action ONCFS	<p style="text-align: center;">-</p>



L'action de l'ONCFS en matière d'espèces exotiques envahissantes

Introduction interdite dans le milieu naturel

Introduction interdite	Qui fait quoi ?	Calendrier
<p>Rat surmulot</p> 	<p>Eradication par ONCFS-INRA terminée sur des îles bretonnes, la RN des Lavezzi (Corse) et le PN de Port-Cros (Bagaud)</p> <p>Aucune action ONCFS envisagée</p>	<p>1993-2002</p> <p style="text-align: center;">-</p>
	<p>Veille et procédure d'alerte en cas de site occupé</p>	<p>Vigilance permanente</p>



L'action de l'ONCFS en matière d'espèces exotiques envahissantes

Introduction interdite dans le milieu naturel

Introduction interdite	Qui fait quoi ?	Calendrier
<p>Erismature rousse</p>  <p>M. Benmergui</p>	<p>PNL</p> <p>Veille</p> <p>Enquête DER</p> <p>Eradication réactive (± 130 hivernants et ± 40 couples)</p>	<p>Rédaction 2014</p> <p>Action d'éradication nationale permanente</p>
<p>Ibis sacré</p>  <p>M. Benmergui</p>	<p>Veille et éradication confiées à l'ONCFS (± 400 couples en 2012)</p>	<p>Action d'éradication nationale et permanente</p>

L'action de l'ONCFS en matière d'espèces exotiques envahissantes

Introduction interdite dans le milieu naturel

Introduction interdite	Qui fait quoi ?	Calendrier
<p>Bernache du Canada</p>  <p><small>C. Martinez</small></p>	<p>Veille – Gestion par chasse + régulation ONCFS sur espaces protégés / urbains (transmission des savoirs : stérilisation des œufs, ...)</p>	<p>2015</p>
<p>Ouette d'Egypte</p>  <p><small>ML. Schwoerer</small></p>	<p>Veille et alerte – Gestion par chasse + régulation ONCFS sur espaces protégés / urbains (transmission des savoirs : stérilisation des œufs, ...)</p>	<p>Action permanente</p>
<p>Perruche à collier</p>  <p><small>D. Belmont 2009 04</small></p>	<p>Veille et procédure d'alerte en cas de nouveau site occupé (3000 individus)</p>	<p>Vigilance permanente</p>



L'action de l'ONCFS en matière d'espèces exotiques envahissantes

Autres espèces à surveiller (non exhaustif)

Espèce à surveiller	Qui fait quoi ?	Calendrier
<p>Daim</p>  <p><small>P. Matz ke</small></p>	<p>Veille et signalement en CDCFS.</p> <p>Gestion par la chasse (stopper le développement ou éradiquer)</p> <p>Présent dans 53 départements</p>	<p>Vigilance permanente</p>
<p>Mouflon à manchettes</p> 	<p>Veille et alerte en cas de nouveau site occupé</p> <p>Décision de gestion en cours (BdR)</p>	<p>Vigilance permanente</p>
<p>autres ongulés exotiques</p>	<p>Veille et procédure d'alerte en cas de signalement</p>	<p>Vigilance permanente</p>




L'action de l'ONCFS en matière d'espèces exotiques envahissantes

Autres espèces à surveiller (non exhaustif)

Espèce à surveiller	Qui fait quoi ?	Calendrier
<p>Cygne noir</p>  <p>C. Fouque</p>	<p>Enquête DER Veille et alerte en cas de nouveau site occupé (120-160 individus)</p>	<p>Vigilance permanente</p>
<p>Canard mandarin</p> 	<p>Veille et alerte en cas de nouveau site occupé (135-140 individus – surtout Île-de-France, Loire-Atlantique)</p>	<p>Vigilance permanente</p>
<p>autres anatidés exotiques</p>	<p>Veille et alerte</p>	<p>Vigilance permanente²⁵</p>



L'action de l'ONCFS en matière d'espèces exotiques envahissantes

Autres espèces à surveiller (non exhaustif)

Espèce à surveiller	Qui fait quoi ?	Calendrier	
Faisans	Population gérée par la chasse	-	
Colin de Californie 	 Colin de Virginie	Disparu en Corse ? Disparu en métropole ?	- -
Martin triste		Veille et alerte en cas de nouveau site occupé (± 10 individus - Hérault)	Vigilance permanente

L'action de l'ONCFS en matière d'espèces exotiques envahissantes

Autres espèces à surveiller (non exhaustif)

Espèce à surveiller	Qui fait quoi ?	Calendrier
<p>Léiothrix jaune</p> 	<p>Veille et alerte en cas de nouveau site occupé (< 5 000 individus – Béarn, Île-de-France, Alpes-Maritimes)</p>	<p>Vigilance permanente</p>
<p>Capucin bec-de-plomb</p> 	<p>Veille et alerte en cas de nouveau site occupé (1 000 ? Individus - Alpes-Maritimes, Bouches-du-Rhône)</p>	<p>Vigilance permanente</p>
<p>autres oiseaux de volière</p>	<p>Veille ONCFS et alerte</p>	<p>Vigilance permanente</p>